



HAL
open science

Durée du travail et performance économique : Quels enseignements peut-on tirer du dernier rapport de Coe-Rexecode

Eric Heyer, Mathieu Plane

► To cite this version:

Eric Heyer, Mathieu Plane. Durée du travail et performance économique : Quels enseignements peut-on tirer du dernier rapport de Coe-Rexecode. OFCE Les notes du blog, 2012, 10, pp.1-8. hal-01024540

HAL Id: hal-01024540

<https://sciencespo.hal.science/hal-01024540>

Submitted on 16 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Durée du travail et performance économique

Quels enseignements peut-on tirer du dernier rapport de Coe-Rexecode

Éric Heyer et Mathieu Plane

Travaille-t-on moins en France qu'ailleurs en Europe ? La France est-elle le seul pays à avoir réduit son temps de travail au cours de la dernière décennie ? Les 35 heures ont-elles réellement plombé l'économie française ?

Le rapport publié le 11 janvier par l'Institut [Coe-Rexecode](#) fournit quelques éléments de réponses à ces questions sur lesquels nous souhaitons revenir.

Travaille-t-on moins en France qu'ailleurs en Europe ?

Les comparaisons internationales sur le temps de travail sont rendues délicates à la fois par :

- les multiples définitions de ce concept (durée normale, habituelle collective ou habituelle individuelle, rémunérée, effective)
- les différentes méthodologies retenues pour le mesurer (enquêtes auprès de ménages ou auprès des établissements)
- mais aussi par le champ des travailleurs retenus (total, salariés uniquement, à temps plein ou à temps partiel).

Le rapport Coe-Rexecode revient largement et de façon exhaustive sur ces difficultés : il conclut que la définition la plus exacte est celle relative à la durée effective annuelle moyenne du travail qui tient compte des périodes de vacances et des congés maladie. Les auteurs de ce rapport retiennent ensuite la méthodologie basée sur l'Enquête emploi, à savoir une enquête déclarative réalisée auprès des ménages. Enfin, ils sortent du champ de leur analyse les travailleurs non-salariés et distinguent les salariés à temps plein de ceux à temps partiels.

Ces choix étant faits, les auteurs ont demandé à Eurostat de calculer le temps de travail pour l'ensemble des pays de l'Union européenne au cours de la période 1999-2010.

Avant de revenir plus en détails sur les résultats de cette étude, il convient de revenir brièvement sur ces choix méthodologiques : s'il ne fait pas de doute que la durée effective annuelle moyenne du travail est la meilleure définition pour mesurer le temps de travail, le choix de retenir une enquête réalisée auprès des salariés plutôt que des employeurs peut avoir une incidence sur les résultats. En effet, quel que soit le pays étudié, le temps de travail est supérieur lorsque l'on interroge les individus plutôt que les employeurs. Cette différence est liée au fait que certains salariés intègrent dans leur temps de travail à la fois des temps de pause mais aussi des temps de transport et surtout des heures travaillées non rémunérées qui sont exclus dans l'analyse des employeurs. Ce biais systématique n'est malheureusement pas homogène ni dans le temps ni entre les pays et n'est donc pas contrôlable.

Le choix de l'enquête a donc une influence significative sur le niveau de la mesure et par là sur les comparaisons internationales : malgré ce biais, si on se concentre sur la comparaison France-Allemagne, les deux sources s'accordent sur le fait qu'un salarié français à temps complet travaille moins que son homologue allemand. Mais elles indiquent également que la France a moins recours au temps partiel et qu'à temps partiel, un salarié français travaille plus qu'un allemand. En revanche, sur le total des salariés, le constat diffère selon les deux sources : selon l'enquête auprès des salariés, la durée du travail serait supérieure en Allemagne qu'en France alors qu'inversement selon les employeurs la durée du travail serait supérieure en France (tableau 1).

Tableau 1. Durée annuelle du travail des salariés en 2008 selon que l'on questionne...

En heures	... les salariés (enquête Emploi)		... les employeurs (enquête ECMOSS *)	
	Allemagne	France	Allemagne	France
Temps complet	1945	1672	1650	1583
Temps partiel	880	985	847	940
Total	1670	1547	1378	1440
Part des salariés à temps partiels	25,8 %	18,2 %	33,9 %	22,2 %

* Contrairement à l'emploi, l'enquête ECMOSS porte sur un champ plus restreint (les entreprises de plus de 10 salariés des secteurs privé et semi-public).
Sources : Enquête emploi, enquête Ecmoss.

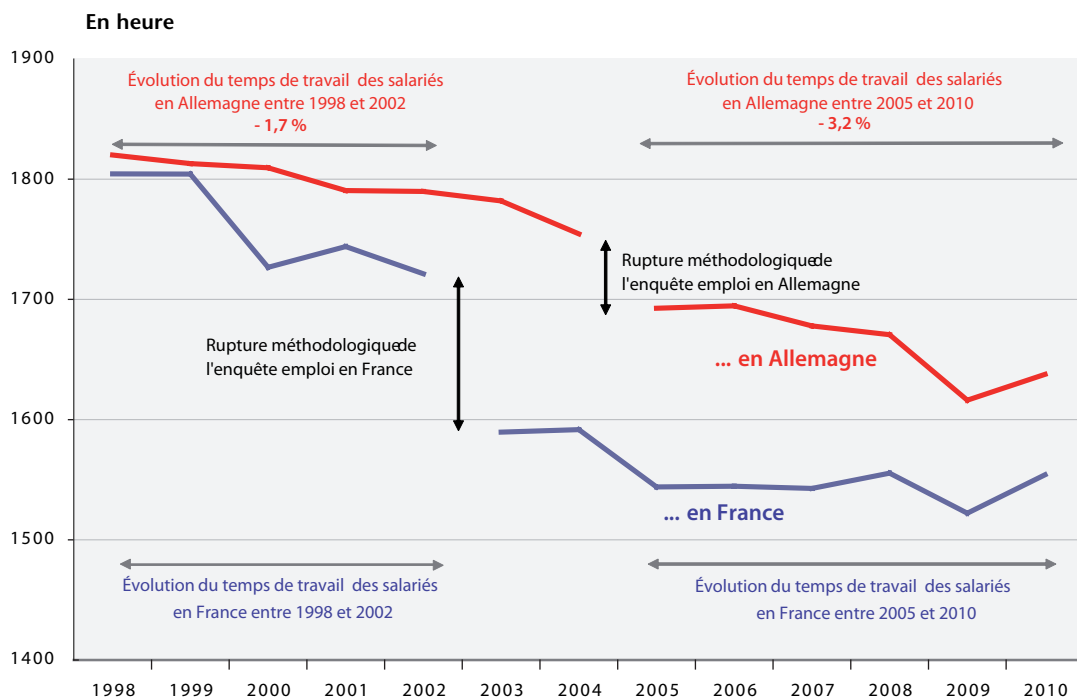
La durée du travail a-t-elle plus baissé en France qu'en Allemagne depuis 10 ans ?

Les auteurs du rapport tentent de répondre à cette question en calculant la durée effective annuelle moyenne dans tous les pays européens de 1998 à 2010. Leurs résultats indiquent une plus forte baisse de cette durée en France qu'ailleurs en Europe et qu'en Allemagne en particulier. Pour les salariés à temps complet, cette baisse serait de 13,9 % en France contre seulement 6% en Allemagne. Une analyse plus en détails des chiffres fournis par Coe-Rexecode souligne que cet écart est dû quasi-exclusivement à la

Durée du travail et performance économique

forte baisse enregistrée en 2003 en France (-7,1 % pour les salariés à temps complet). Cette baisse, la plus forte enregistrée au cours de la période, dépasse largement celle observée en 2000 au moment de l'entrée en vigueur de la durée légale à 35 h (-4,4 %, graphique 1). Or, c'est justement en 2003 que l'enquête emploi de l'INSEE, sur laquelle sont basés les calculs des auteurs, a subi une forte modification méthodologique en passant d'une enquête annuelle à une enquête en continu (pour plus de détails se référer à [Askenazy](#)). En Allemagne, le passage à l'enquête en continu date de 2005. Ces modifications ont entraîné une rupture dans les séries de durée de travail annuelle pour les salariés à temps complet et à temps partiel en 2003 pour la France et en 2005 pour l'Allemagne, rendant fallacieuse toute analyse dynamique sur la décennie.

Graphique 1. Évolutions de la durée annuelle du travail des salariés ...



Source : Coe-Rexecode.

Si l'on tient compte de ces ruptures statistiques observées en 2003 et 2005, le diagnostic diffère de celui de Coe-Rexecode : au cours de la période 1998-2002, avec la mise en place des 35 heures dans l'hexagone, la baisse de la durée du travail a été plus forte en France (-4,2 %) qu'en Allemagne (-1,7 %). En revanche, entre 2005 et 2010, les salariés allemands, qu'ils soient à temps complet ou à temps partiel, ont réduit fortement leur durée annuelle du travail (-3,2 %) alors que dans le même temps leurs homologues français l'augmentaient légèrement (0,7 %).

Par ailleurs, [Askenazy](#), [Chagny](#) et Minni soulignent les nombreux biais propres l'enquête emploi allemande qu'Odile Chagny résume ainsi :

- « le mode de collecte des données tend à surestimer la durée effective des salariés à temps complet en Allemagne en raison d'une sous-estimation des effectifs totalement absents au cours d'une semaine de référence pour cause de congés payés » ;

- « l'enquête capte mal les emplois de "peu d'importance" en Allemagne (ces emplois n'étaient pas non plus comptabilisés dans les sources administratives avant la réforme dont ils ont fait l'objet en 1999). Il en résulte une forte surestimation de la durée des salariés à temps complet, ainsi qu'une forte sous-estimation du taux de temps partiel dans les données de l'EFT pour l'Allemagne publiées par Eurostat (26,7 % en 2010, contre 34,7 % selon les données de l'IAB basées sur les sources administratives et utilisées dans le cadre des comptes nationaux), qui faussent les comparaisons. Une refonte du questionnaire a été décidée et appliquée à compter de 2011 en Allemagne, afin d'améliorer la mesure des emplois de peu d'importance. Les biais sur les congés payés devraient en revanche perdurer ».

Quelles conclusions macroéconomiques peut-on tirer des résultats de l'étude du Coe-Rexecode ?

Le tableau publié en annexe (p. 38), qui synthétise les évolutions macroéconomiques des grands pays européens entre 1999 et 2010, apporte de précieuses informations sur la dynamique et les ajustements du marché du travail au cours de la dernière décennie. Si les chiffres sur la durée du travail issus de l'Enquête emploi sont contestables (voir partie précédente), ceux concernant l'emploi ne le sont pas.

Depuis 10 ans, les créations d'emplois ont été plus dynamiques en France qu'en Allemagne...

Premièrement, selon les résultats de l'étude de Coe-Rexecode, la dynamique de l'emploi au cours de la dernière décennie a été différente selon les pays et les résultats sont particulièrement favorables à la France. En effet, en dehors de l'Espagne en phase de rattrapage économique durant la dernière décennie, la France a été le pays parmi les grands d'Europe qui a enregistré le plus fort taux de croissance de l'emploi. La croissance de l'emploi dans l'économie française a été de 14 % entre 1999 et 2010 alors que celle-ci a été comprise entre 10 % et 11 % en Italie et aux Pays-Bas et entre 7 % et 8 % au Royaume-Uni et en Allemagne (tableau 2). Le marché du travail au cours de la dernière décennie a donc été deux fois plus dynamique en France qu'en Allemagne. Contrairement à ce qu'indiquent les conclusions du rapport, la baisse de la durée du travail en France n'a pas manqué l'objectif de créations d'emplois.

Tableau 2. Grandes évolutions du marché du travail selon les pays entre 1999 et 2010

En %

	Variation de l'emploi total	Contribution salariés à temps partiel à la croissance de l'emploi total	Contribution salariés à temps partiel subi à la croissance de l'emploi total
Allemagne	7,3	111	46
France	14,2	17	13
Royaume-Uni	7,7	32	25
Italie	10,9	66	40
Espagne	26,2	29	21
Pays-Bas	10,1	117	16

Sources : Coe Rexecode, Eurostat, calculs OFCE.

... et moins précaires grâce à un meilleur partage du travail

Deuxièmement, les résultats de cette étude montrent clairement que les modes d'ajustement liés à la réduction de la durée du travail ont été différents selon les pays. Dans tous les pays, le taux d'emploi à temps partiel (en pourcentage des salariés) a augmenté, avec des degrés différents, entre 1999 et 2010 : de 0,3 point en France à 10,3 points aux Pays-Bas (7,1 points en Allemagne). Et ce sont les pays ayant réduit le plus la durée du travail de leurs salariés à temps plein entre 1999 et 2010 qui ont connu la plus faible augmentation de la part des emplois à temps partiel. La baisse de la durée légale du travail en France a fait porter l'ajustement de la réduction du temps de travail principalement sur les salariés à temps plein alors que dans les autres pays, notamment aux Pays-Bas et en Allemagne, celle-ci s'est faite par une hausse importante des travailleurs à temps partiel. La politique visant à accroître la flexibilité externe pour les entreprises, via l'augmentation du recours aux emplois à temps partiel, a été l'unique moteur des créations d'emplois aux Pays-Bas et en Allemagne. Dans ces deux pays, les créations d'emploi à temps partiel représentent plus de 100 % des créations d'emploi total (tableau 2), les emplois de salariés à temps plein ayant diminué sur la période 1999-2010 (-11,3 % aux Pays-Bas et -2,4 % en Allemagne). Travaillant davantage à temps partiel que les hommes, les femmes ont été les principales concernées par les créations d'emplois à temps partiel, ce qui a accentué les inégalités sur le marché du travail entre les deux sexes en Allemagne. À l'inverse, en France, les créations d'emplois à temps partiel entre 1999 et 2010 n'ont contribué qu'à hauteur de 17 % aux créations d'emplois totales, plus des deux tiers étaient issues de créations d'emplois à temps plein (16 % aux emplois non salariés). En limitant la hausse des temps partiels par la réduction de la durée légale, la France a évité une dérive du sous-emploi et de la précarité. La hausse des emplois à temps partiel subi n'a représenté que 13 % des emplois créés sur la période 1999-2010 alors qu'en Allemagne, ceux-ci ont contribué à hauteur de 46 % aux créations d'emplois au cours des dix dernières années (tableau 2). Contrairement à une conclusion du rapport, la France n'a donc pas manqué son objectif de partage du travail.

Une décennie marquée par deux sous-périodes distinctes

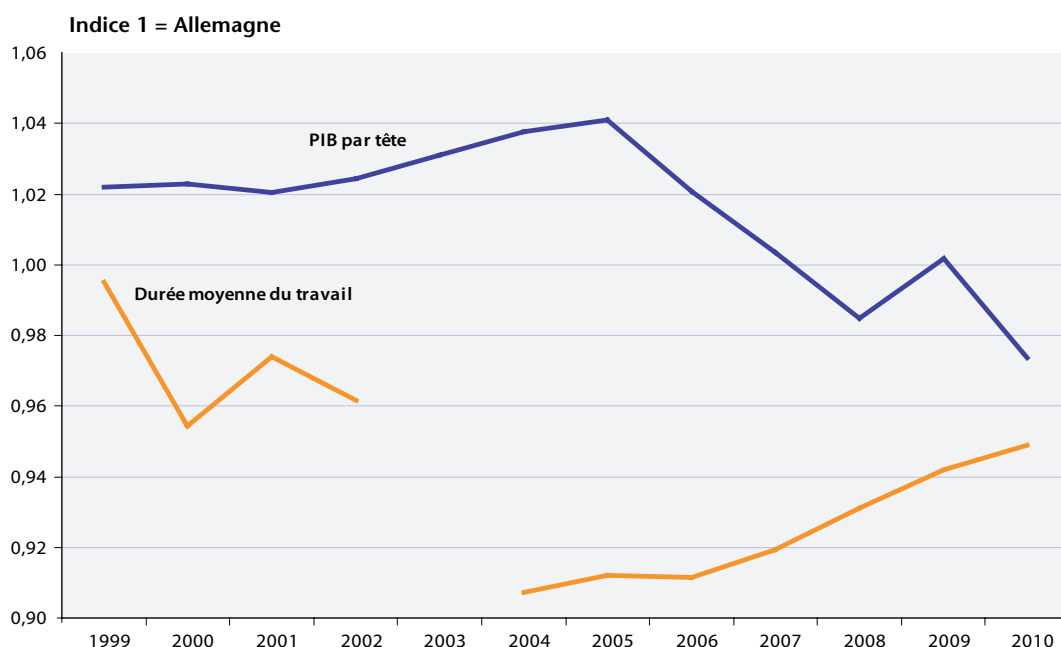
Enfin, selon le rapport de Coe-Rexecode, la politique française de réduction du temps de travail a été un échec car elle a conduit, entre 1999 et 2010, à une croissance en volume du PIB par tête en France (7,3 %) inférieure à celle de l'Allemagne (13,5 %). Cet écart s'explique par la différence de dynamique démographique, la population en France ayant crû de 7,3 % entre 1999 et 2010 alors qu'elle a baissé en Allemagne de 0,4 % sur la même période. En effet, entre 1999 et 2010, la croissance du PIB a été plus dynamique en France (16,1 %) qu'en Allemagne (13,1 %).

Concernant les évolutions relatives du PIB par tête, il faut distinguer deux sous-périodes (graphique 2) : la première, de 1999 à 2005, période de mise en place des 35 heures, a vu une croissance du PIB par tête de la France supérieure à celle de l'Allemagne (7,7 % en France contre 5,7 % en Allemagne). La seconde, entre 2005 et 2010, période marquée par un assouplissement des 35 heures, a été marquée par un déclin relatif de la France par rapport à l'Allemagne (0,4 % d'augmentation du PIB par tête en France contre 7,4 % en Allemagne). La période 2006-2010 a surtout été celle de l'arrivée à maturité des politiques de désinflation compétitive mises en place en Allemagne (réformes Hartz, TVA sociale...) dont les effets ont joué à plein de 2006 à 2008. Cette politique allemande a entraîné une baisse des parts de marché des autres grands

pays de la zone euro au profit de l'Allemagne. Cette politique « non coopérative » a entraîné une baisse relative du PIB par tête relatif de la France, de l'Espagne et l'Italie. Cet effet n'est donc pas propre à la France. Il est donc difficile de l'attribuer à la rigidité du marché du travail français et aux 35 heures.

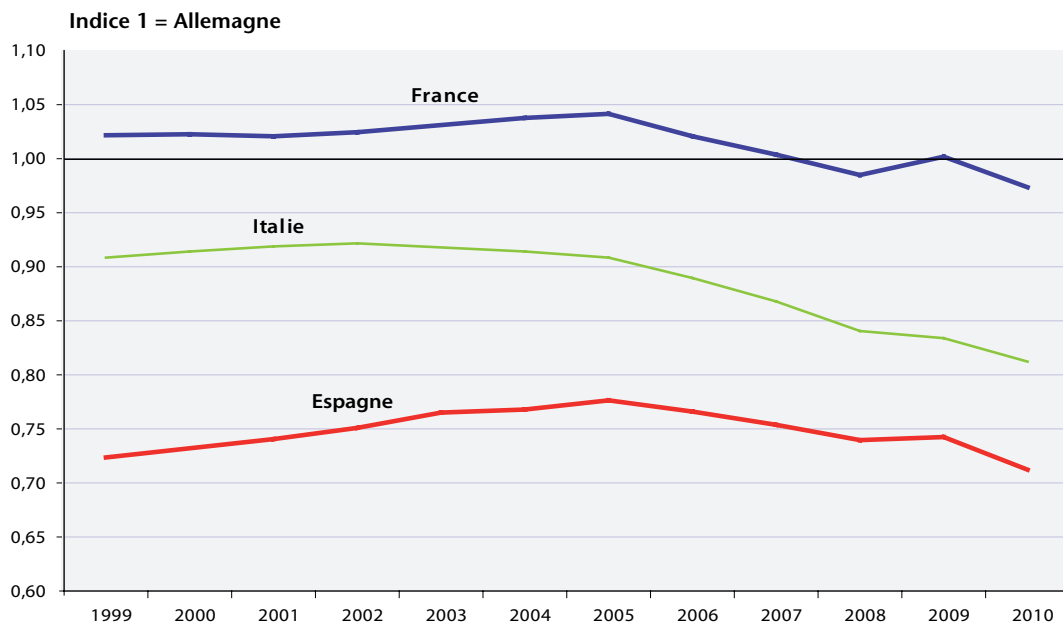
Enfin, contrairement à ce qu'avance le rapport, la réduction du temps de travail n'a pas bridé l'évolution du PIB par tête. Au regard des évolutions au cours de la dernière décennie, le PIB par tête relatif de la France par rapport à celui de l'Allemagne s'est amélioré durant la période où la France a réduit la durée du travail plus que l'Allemagne (période 1999-2004). À l'inverse, entre 2005 et 2010, le PIB par tête relatif de l'Allemagne s'est nettement amélioré par rapport à celui de la France alors même que la durée du travail a plus baissé en Allemagne qu'en France durant cette période (graphique 3).

Graphique 2. PIB par tête (en volume, euros PPA 2005) et durée moyenne du travail en France par rapport à l'Allemagne



Sources : Coe Rexecode, Eurostat, calculs OFCE.

Graphique 3. PIB par tête (en volume, euros PPA 2005) par rapport à l'Allemagne



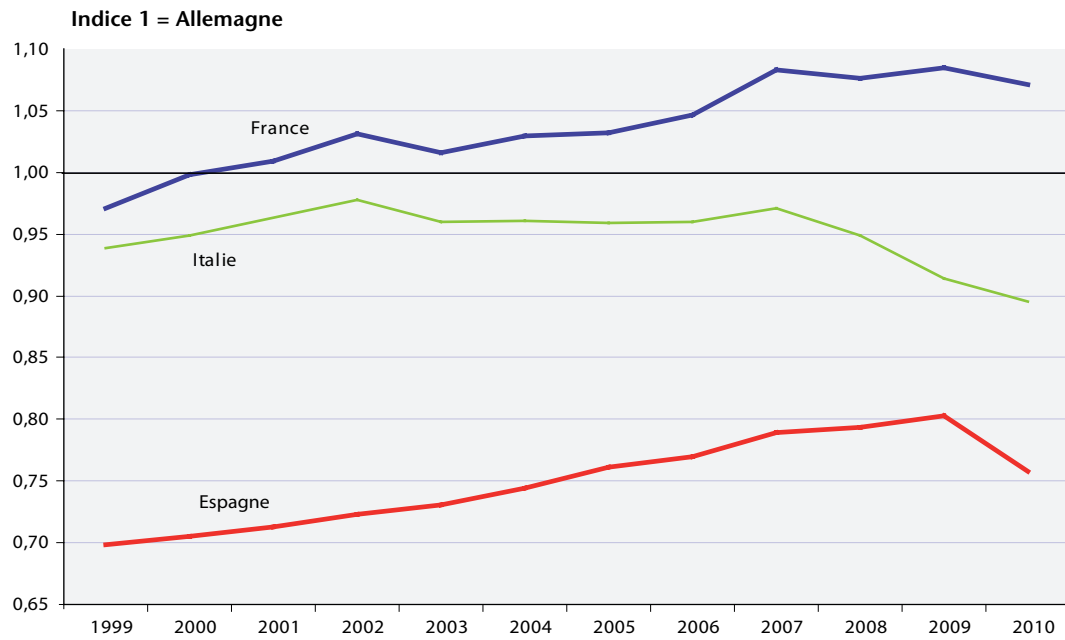
Sources : Eurostat, calculs OFCE.

Le PIB par tête n'est pas le pouvoir d'achat par tête

Enfin, dans son rapport, Coe-Rexecode met en avant la réussite du modèle allemand qui aurait permis, contrairement à la France, une augmentation significative du pouvoir d'achat par tête, équivalente à celle du PIB par tête. Ce raisonnement ne tient pas compte de l'évolution du partage de la valeur ajoutée. Or, la politique allemande, en compressant les coûts salariaux, a permis d'augmenter fortement les taux de marge des entreprises allemandes. Les gains de compétitivité des entreprises allemandes se sont fait au détriment de la dynamique des salaires et du pouvoir d'achat des ménages, ce qui n'a pas été le cas en France où le partage de la valeur ajoutée est resté relativement stable au cours de la dernière décennie. Au final, sur la période 1999-2010, le pouvoir d'achat par tête (qui correspond au Revenu Disponible Brut (RDB) par tête déflaté de l'indice des prix à la consommation) a crû de 13,6 % en France entre 1999 et 2010 alors qu'il n'a augmenté que de 3 % en Allemagne sur la même période (graphique 4).

Finalement, contrairement aux conclusions du rapport, la baisse de la durée du travail en France n'a pas manqué l'objectif de créations d'emplois et de partage du travail. Bien au contraire, sur la période 1999-2010, le rythme des créations d'emplois a été deux fois plus dynamique en France qu'en Allemagne et ces emplois l'ont été majoritairement à temps complet en France contrairement à l'Allemagne, évitant ainsi une précarisation accrue des salariés. Cela a été permis grâce à un partage du travail réalisé sur une base collective, issue d'une négociation sociale encadrée par le vote d'une loi, qui s'oppose à une stratégie renforçant la dualité du marché du travail. De plus, en raison d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée, le pouvoir d'achat par tête en France a crû de 10 points de plus qu'en Allemagne au cours de la dernière décennie.

Graphique 4. RDB par tête (en volume, déflaté par IPCH base 100 en 2005) par rapport à l'Allemagne



Sources : Eurostat, comptes nationaux, calculs OFCE.